HANDLIN, W. W.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Bernadotte, Vénus, Coquille et les rues Aglaé et Washington, désigné comme l'lilet No. 765.

HANDLIN, W. W.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bernadotte, Vénus, Aglaé et Washington, désigné comme l'lilet No. 766.

HANDLIN, W. W.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Vénus, Aglaé et Short, désigné comme l'lilet No. 767.

HANDLIN, W. W.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Chippewa, Coquille, Aglaé et Short, désigné comme l'lilet No. 770.

HAUGHERY, MARGARET, ET BERNARD KLOTZ.—
Taxe de 1882, montant à.....$26 00
Taxe de 1883, montant à.....26 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 10 de l'Ilet No. 62; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 130 pieds d'un côté et 136 pieds 4 pouces de l'autre côté.

HAUGHERY, MARGARET, ET BERNARD KLOTZ.—
Taxe de 1882, montant à.....$36 00
Taxe de 1883, montant à.....36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 11 de l'Ilet No. 62; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 130 pieds d'un côté et 136 pieds 4 pouces de l'autre côté.

HOGAN, WM.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gasquet, Bachelaire, Palmyre et Tonti, désigné comme le lot No. 12 de l'Ilet No. 554; le dit lot No. 12 mesure 27 pieds de face à la rue Bachelaire sur une profondeur de 148 pieds 11 pouces.

HANLEY, MRS C.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Religieuse et Jacques, Tchoupitoulas et Céleste, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 88; le dit lot No. 24 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Religieuse sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

HALE, MRS MARIE, EPOUSE DE GEO. PORTEOUS—
Taxe de 1883, montant à.....$42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Gravier, Willow et Clio, désignés comme lots Nos. 2 & 5 de l'Ilet No. 422; les dits lots Nos. 2 & 5 mesurent 127 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds.

HANLEY, MRS C.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Religieuse, Jacques, Tchoupitoulas et Céleste, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 88; le dit lot No. 26 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Religieuse sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

HALE, MRS MARIE, EPOUSE DE GEO. PORTEOUS—
Taxe de 1883, montant à.....$42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 10 de l'Ilet No. 62; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 130 pieds d'un côté et 136 pieds 4 pouces de l'autre côté.

HAUGHERY, MARGARET, ET BERNARD KLOTZ.—
Taxe de 1882, montant à.....$36 00
Taxe de 1883, montant à.....36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 11 de l'Ilet No. 62; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 130 pieds d'un côté et 136 pieds 4 pouces de l'autre côté.

HOGAN, WM.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Religieuse, St. Jacques, Tchoupitoulas et Céleste, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 88; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent ensemble 62 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 127 pieds.

HANLEY, MRS C.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Religieuse, St. Jacques, Tchoupitoulas et Céleste, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 88; le dit lot No. 24 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Religieuse sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

HALE, MRS MARIE, EPOUSE DE GEO. PORTEOUS—
Taxe de 1883, montant à.....$42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 10 de l'Ilet No. 62; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 130 pieds d'un côté et 136 pieds 4 pouces de l'autre côté.

HAUGHERY, MARGARET, ET BERNARD KLOTZ.—
Taxe de 1883, montant à.....$36 00
Taxe de 1883, montant à.....36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 11 de l'Ilet No. 62; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 130 pieds d'un côté et 136 pieds 4 pouces de l'autre côté.

HOGAN, WM.—
Taxe de 1883, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Religieuse, St. Jacques, Tchoupitoulas et Céleste, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 88; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent ensemble 62 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 127 pieds.

HANLEY, MRS C.—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Religieuse, St. Jacques, Tchoupitoulas et Céleste, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 88; le dit lot No. 24 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Religieuse sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

HALE, MRS MARIE, EPOUSE DE GEO. PORTEOUS—
Taxe de 1883, montant à.....$42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 530; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces.

HENRIQUES, F. P.—
Taxe de 1882, montant à.....$36 00
Taxe de 1883, montant à.....36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fulton, Peters, Poydras et Gravier, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 15; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces.

HARRIS, LAVINA—
Taxe de 1883, montant à.....$1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 222; le dit lot No. 27 mesure 14 pieds 10 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 25 pieds 4 pouces.

HUGHES, MRS MARIE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 472; le dit lot No. 13 mesure 62 pieds 6 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 130 pieds, le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Gravier et Bertrand.

HOUTON, JOHN.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gasquet, Bachelaire, Palmyre et Tonti, désigné comme le lot No. 12 de l'Ilet No. 554; le dit lot No. 12 mesure 27 pieds de face à la rue Bachelaire sur une profondeur de 148 pieds 11 pouces.

HIGGINS, THOS.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Bachelaire, Commune et Gravier, désigné comme le lot No. 21 de l'Ilet No. 557; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 60 pieds.

HIGGINS, THOS.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Bachelaire, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 557; le dit lot No. 28 mesure 30 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 91 pieds.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochelave, Dorgenois, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'Ilet No. 580; les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent, chaque, 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Palmyre et Bank, désignés comme les lots Nos. 13 & 16 de l'Ilet No. 706; les dits lots Nos. 13 & 16 mesurent ensemble 136 pieds de face sur une profondeur pe 100 pieds.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Magnolia, Clara et Bank, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 704; le dit lot No. 28 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 136 pieds.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bolivar, Bertand, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 20 de l'Ilet No. 476; le dit lot No. 20 mesure 26 pieds de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 120 pieds.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Murat, Alexandre, Canal et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 9, 10 et 11, de l'Ilet No. 802; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 33 pieds d'un coté et 112 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 10 mesure 46 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 33 pieds d'un coté et 68 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Canal et Alexandre.

HOYLE, SUC. J. M.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Murat, Olympe, Nouveau Canal et D'Hemécourt, désigné comme l'lilet No. 813.

HYAMS, ISAAC S.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 10
Taxe de 1883, montant à.....2 10
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Olympe, Gasquet et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 1 à 16 de l'Ilet No. 520; les dits lots Nos. 1 à 10 mesurent chaque 21 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 138 sur 160 et 138 sur 137 et 138 sur 117 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Gasquet et St. Patrick; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Gasquet et Olympe.

HOYLE, SUC. J. M.—
Taxe de 1883, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Nouveau Canal et Baudin, désignés comme les lots Nos. —— de l'Ilet No. 826.

HILDEBRAND, JNO. B.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gasquet, Palmyre et Tonti, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 88; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent ensemble 62 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 127 pieds.

HILDEBRAND, JNO. B.—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Delpomène, Clara et Thalie, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 520; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Magnolia sur 95 pieds de profondeur.

HILDEBRAND, JNO. B.—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Delpomène, Clara et Thalie, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 520; le dit lot No. 17 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Magnolia sur 95 pieds de profondeur.

HOOD, ANNABEL ET ALS., ET MINEURS.
Taxe de 1882, montant à.....$14 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Prieur, Canal et Gasquet, désigné comme les lots Nos. 14 et 15 de l'Ilet No. 458; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 50 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 148 pieds.

HARRIS, ABRAHAM—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Gravier et Perdido, désigné comme le lot No. 28 de l'Ilet No. 304; le dit lot No. 28 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 136 pieds.

HOTTES, MARTIN—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Bertand, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 20 de l'Ilet No. 476; le dit lot No. 20 mesure 26 pieds de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 120 pieds.

HITE, JACOB WM.—
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Alexandre, Canal et Gasquet, désignés comme le lot No. 19 de l'Ilet No. 502; le dit lot No. 19 mesure 27 pieds de face sur 115 pieds de profondeur.

HALE, MRS MARIE, EPOUSE DE GEO. PORTEOUS—
Taxe de 1883, montant à.....$42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Natchez et Gravier, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 131; le dit lot No. 19 mesure 23 pieds de face à la rue Magazine sur 59 pieds de profondeur.

HACKNEY, MRS C.—
Taxe de 1883, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Baronne et Lafayette, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 223; le dit lot No. 28 mesure 23 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 126 pieds.

HUSSEY, MRS M.—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la Promenade Tritonville, rue Julie, Baronne et Dryades; ledit lot désigné comme lot No. 42 de l'Ilet No. 254; le dit lot No. 42 mesure 25 pieds de face à la Promenade Triton sur une profondeur de 120 pieds.

HEARNE, DAVID R., MRS.—
Taxe de 1883, amounting to.....$3 60
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 3 in square No. 524, bounded by Galvez, Miro, Palmyra and Gaudet streets, measuring 27 feet front on Gasquet street by 108 feet in depth.

HUMPHRIES, STEPHEN, WID., MINOR CHILDREN OF—
Tax of 1883, amounting to.....$1 20
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 19 in square 578, bounded by Dorgenois, Rochelave, Bank and Palmyra streets, measuring 27 feet front on Bank street by 108 feet in depth.

HASTINGS, GEO. CHAS.—
Tax of 1883, amounting to.....$2 10
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 1 in square 578, bounded by Dorgenois, Rochelave, Bank and Palmyra streets, measuring 27 feet front on Bank street by 105 feet 10 inches in depth and front on Rochelave street, and forms the corner of Gasquet and Rochelave streets.

HENDERSON, CHAS.—
Tax of 1883, amounting to.....30c
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 30 in square No. 625, bounded by Dupre, Gayoso, Gravier and Perdido streets measuring 30 feet front on Dupre street by 144 feet in depth.

HONORE, ISIDORE, WID.—
Tax of 1883, amounting to.....$4 80
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 4 in square No. 467, bounded by Roman, Prieur, Palmyra and Gasquet streets, measuring 27 feet front on Gasquet street by 108 feet in depth.

HEALEY, MICHAEL—
Tax of 1883, amounting to.....$6 00
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, in the square bounded by Magnolia, Claiborne, Gravier and Commune streets, designated as lot No. 12 in square No. 395, said lot No. 12 measures 28 feet front on Gravier street by 136 feet in depth.

HUTCHINSON, JNO W.—
Tax of 1883 amounting to.....$4 20
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, in the square bounded by Saint Peter, Bernadotte, Bank and Franklin streets, designated as lot No. 16 in square No. 395, said lot No. 16 measures 28 feet front on Franklin street by 136 feet in depth.

HOOD, ANNABEL ET ALS. AND MINORS—
Tax of 1883, amounting to.....$14 40
Two certain lots of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lots Nos. 14 and 15 in square No. 458, bounded by Roman, Prieur, Canal and Gasquet streets, measuring 50 feet front on Roman street by 148 feet in depth.

HARRIS, ABRAHAM—
Tax of 1883, amounting to.....$4 20
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 28 in square No. 304, bounded by Basin, Franklin, Gravier and Perdido streets, measuring 32 feet front on Franklin street by 136 feet in depth.

HOTTES, MARTIN—
Tax of 1883, amounting to.....$4 20
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 20 in square No. 476, bounded by Bolivar, Bertand, Poydras and Lafayette streets, measuring 26 feet front on Poydras street by 120 feet in depth.

HUMPHRIES, STEPHEN, WID., MINOR CHILDREN OF—
Tax of 1883, amounting to.....$1 20
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 19 in square 578, bounded by Dorgenois, Rochelave, Bank and Palmyra streets, measuring 27 feet front on Bank street by 108 feet in depth.

HASTINGS, GEO. CHAS.—
Tax of 1883, amounting to.....$2 10
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 1 in square 578, bounded by Dorgenois, Rochelave, Bank and Palmyra streets, measuring 27 feet front on Bank street by 105 feet 10 inches in depth and front on Rochelave street, and forms the corner of Gasquet and Rochelave streets.

HENDERSON, CHAS.—
Tax of 1883, amounting to.....30c
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 30 in square No. 625, bounded by Dupre, Gayoso, Gravier and Perdido streets measuring 30 feet front on Dupre street by 144 feet in depth.

HONORE, ISIDORE, WID.—
Tax of 1883, amounting to.....$4 80
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 42 in square No. 258, bounded by Prieur, Palmyra, Baronne and Dryades streets, measuring 25 feet front on Triton Walk by 120 feet in depth.

HEARNE, A. E., MRS.—
Tax of 1883, amounting to.....$6 00
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 14 in square No. 399, bounded by Franklin, Liberty, Girod and Lafayette streets, measuring 32 feet front on Liberty street by 128 feet in depth.

HALE, MARY, MRS. WIFE OF GEORGE PORTEUS—
Tax of 1883, amounting to.....$42 00
Two certain lots of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lots Nos. 1 and 2 in square No. 161, bounded by St. Joseph, Julia, Magazine and Camp streets, forming the corner of Julia and Magazine streets, measuring 41 feet front on Julia street by 95 feet in depth and front on Magazine street.

HALE, MARY, MRS. WIFE OF GEORGE PORTEUS—
Tax of 1883, amounting to.....24 00
Two certain lots of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lots Nos. 20 and 21 in square No. 161, bounded by St. Joseph, Julia, Magazine and Camp streets, measuring 50 feet front on Camp street by 150 feet in depth.

HOSMER, WM. F.—
Tax of 1883, amounting to.....$18 00
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 28 in square No. 219, bounded by Carondelet, Girod, St. Charles and Lafayette streets, measuring 25 feet front on Girod street by 116 feet in depth.

HAGGERTY, WM. H.—
Tax of 1883, amounting to.....$3 00
A certain square of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as square No. 484, bounded by Roman, Thalia, Derbigny and Erato streets.

HAGGERTY, WM. H.—
Tax of 1883, amounting to.....$2 40
A certain square of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, Designated as square No. 467, bounded by Roman, Thalia, Prieur and Erato streets.

HODGES & LEWIS—
Tax of 1883, amounting to.....30c
Three-quarters of a certain square of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, in square No. 783, bounded by St. Peter, Shell Road, Telemachus and Aglae streets.

HOLMES, W. H. MRS.—
Tax of 1883, amounting to.....$5 00
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, in the square bounded by Dryades, Jaupart, Canal and Common streets, designated as lot No. 20 in square No. 267, said lot No. 20 measures 50 feet front on Jaupart street by 114 feet in depth.

HOOPER, ISAAC, EST.—
Tax of 1883, amounting to.....$7 20
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, in the square bounded by Magnolia, Claiborne, Gravier and Commune streets, designated as lot No. 12 in square No. 395, said lot No. 12 measures 28 feet front on Gravier street by 136 feet in depth.

HAMBURGER, P. A., WID.—
Tax of 1883, amounting to.....$2 40
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, in the square commonly called the Reformation Cemetery, Canal and Cemetery streets, designated as lot No. 16 in square No. 404, said lot No. 16 measures 21 feet front on Gasquet street by 106 feet in depth.

HALE, MRS MARIE, EPOUSE DE GEO. PORTEOUS—
Taxe de 1883, montant à.....$36 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Baronne et Lafayette, désignés comme les lots Nos. 22 et 23 de l'Ilet No. 156; le dit lot No. 22 mesure 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Camp, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces, le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces.

HALE, MRS MARIE, EPOUSE DE GEO. PORTEOUS—
Taxe de 1883, montant à.....$42 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Prytania, Celeste, Tivoli, les rues Deloid, St. Charles et Carondelet, désigné comme lot No. 42 de l'Ilet No. 255; le dit lot No. 42 mesure 25 pieds de face à la Promenade Triton sur une profondeur de 120 pieds.

HEARNE, DAVID R., MRS.—
Taxe de 1883, amounting to.....$3 60
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 3 in square No. 524, bounded by Galvez, Miro, Palmyra and Gaudet streets, measuring 27 feet front on Gasquet street by 108 feet in depth.

HUMPHRIES, STEPHEN, WID., MINOR CHILDREN OF—
Tax of 1883, amounting to.....$1 20
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 19 in square 578, bounded by Dorgenois, Rochelave, Bank and Palmyra streets, measuring 27 feet front on Bank street by 108 feet in depth.

HASTINGS, GEO. CHAS.—
Tax of 1883, amounting to.....$2 10
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 1 in square No. 578, bounded by Dorgenois, Rochelave, Bank and Palmyra streets, measuring 27 feet front on Bank street by 105 feet 10 inches in depth and front on Rochelave street, and forms the corner of Gasquet and Rochelave streets.

HENDERSON, CHAS.—
Tax of 1883, amounting to.....30c
A certain lot of ground and improvements thereon, in the First District of the city of New Orleans, designated as lot No. 30 in square No. 625, bounded by Dupre, Gayoso, Gravier and Perdido streets measuring 30 feet front on Dupre street by 144 feet in depth.

HITE, JACOB WM.—
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Alexandre, Canal et Gasquet, désignés comme le lot No. 19 de l'Ilet No. 502; le dit lot No. 19 mesure 27 pieds de face sur 115 pieds de profondeur.

HALE, MRS MARIE, EPOUSE DE GEO. PORTEOUS—
Taxe de 1883, montant à.....$42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Natchez et Gravier, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 131; le dit lot No. 19 mesure 23 pieds de face à la rue Magazine sur 59 pieds de profondeur.

HALE, MRS MARIE, EPOUSE DE GEO. PORTEOUS—
Taxe de 1883, montant à.....$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Erato, Magazine et Gasquet, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 156; le dit lot No. 22 mesure 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Camp, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces, le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces.

HALE, MRS MARIE, EPOUSE DE GEO. PORTEOUS—
Taxe de 1883, montant à.....$36 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Prytania, Celeste, Tivoli, les rues Deloid, St. Charles et Carondelet, désigné comme lot No. 42 de l'Ilet No. 255; le dit lot No. 42 mesure 25 pieds de face à la Promenade Triton sur une profondeur de 120 pieds d'un côté et 123 pieds de l'autre côté.

HALE, MRS MARIE, EPOUSE DE GEO. PORTEOUS—
Taxe de 1883, montant à.....$36 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Natchez et Gravier, désignés comme les lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 131; le dit lot No. 16 mesure 23 pieds de face à la rue Magazine sur 59 pieds de profondeur, le dit lot No. 17 mesure 23 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 136 pieds.

HUTCHINSON, JNO. W.—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernadotte, Bank et Franklin, désignés comme les lots Nos. —— de l'Ilet No. 788; les dits lots Nos. —— forment l'encoignure des rues Baudin et Alexandre.

HYAMS, SUC. H. M.—
Taxe de 1883, montant à.....$1 20
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Napoléon, Alexandre, Baudin et Bank, désignés comme les lots 1 à 4 et de 6 à 12, de l'Ilet No. 788; les dits lots forment l'encoignure des rues Baudin et Napoléon.

HEARNE, MRS DAVID R.—
Taxe de 1883, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Palmyra et Gasquet, désigné comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 524, le dit lot No. 3 mesure 29 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 108 pieds.

HUMPHRIES, VVE STEPHEN—ENFANTS MINEURS DE—
Taxe de 1883, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Rochelave, Bank et Palmyre, désignés comme le lot No. 27 de l'Ilet No. 578; le dit lot No. 27 mesure 27 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 108 pieds.

HASTINGS, GEO. CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Rochelave, Bank et Palmyre, désignés comme le lot No. 1 de l'Ilet No. 578; le dit lot No. 1 mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Rochelave et Gasquet.

HENDERSON